

ATELIER LIBRE 2011

Utilisation des ateliers (tarif et conditions) :

Concernés : tous les utilisateurs des ateliers.

Céramistes (potiers), sculpteurs et autres artistes (professionnels, amateurs ou stagiaires) peuvent utiliser les ateliers du Manoir de Lain pour leur pratique, recherche ou production.

Conditions :

- L'utilisation doit être totalement autonome, l'Atelier libre n'inclut pas l'enseignement
- Les utilisateurs doivent connaître le métier et les manières d'utilisation de des ateliers,
- Les utilisateurs doivent respecter le degré de calme (ou silence) nécessaire au groupe d'utilisateurs de l'atelier.
- A la fin de chaque journée, tout doit être propre et arrangé.
- Fumer dans les ateliers ou dans la maison est défendu.
- Réservation est nécessaire
- Les utilisateurs doivent être membres de Terres Est-Ouest

Horaires : Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h, soit huit heures par jour.

Pour des horaires différents veuillez demander l'autorisation de Dauphine Scalbert (directrice pédagogique).

Tarif :

Par semaine (5 jours, de lundi au vendredi) : 120 €

Par jour (moins d'une semaine) : 30€ par jour

- Le tarif inclut : utilisation de l'atelier (table de travail, tours, séchoirs), utilisation de la cuisine pour la préparation des repas (voir le règlement),
- Le tarif n'inclut pas : matériaux, cuisson, enseignement, hébergement, repas, transport (les utilisateurs doivent apporter la terre, les engobes et autres matériaux nécessaires, ou faire une commande préalable à Terres Est-Ouest).

Hébergement au Manoir de Lain (participation aux frais et conditions) :

du 15 mars au 30 novembre :

en chambre partagée, par personne : 18 € par nuit. Chambre individuelle : 30 € par nuit

du 1 décembre au 14 mars :

en chambre partagée, par personne : 25 € par nuit. Chambre individuelle : 35 € par nuit

Conditions :

- Les personnes qui logent au Manoir de Lain sont priés d'apporter leur linge de lit et de toilette (draps ou sacs de couchage, serviettes, taies d'oreiller, etc.), des couvertures sont disponibles sur place.
- Autonomie pour la préparation des repas : la cuisine est mise à disposition des personnes hébergées. Terres Est-Ouest ne fait pas de restauration.

Cuisson des pièces (participation aux frais et conditions) :

- Biscuit : 3,50 € / kg

- Cuisson en four à gaz : 11 € / kg

- Cuisson en four à bois : 45 € / kg (sur réservation et dans la limite des places disponibles)

- Cuisson de four à gaz (complet) : 600 €

Conditions :

- Les dates de la cuisson sont à définir avec Dauphine Scalbert,
- Les pièces cuites sont à récupérer par leurs fabricants.
- La participation aux frais de cuisson est à régler à l'avance.
- L'atelier (ou l'association) ne sera pas tenu responsable des résultats indésirables liés au processus de fabrication ou aux matériaux (le fabricant assume tous les risques).